

A vos marques ?

Alors qu'un jury a désigné à l'unanimité fin septembre le projet architectural du nouveau stade, Vivre à Niort vous présente tous les équipements qui constituent le Pôle du sport. Pour que vous sachiez tout de ce grand projet. Un projet porté par la Ville certes, mais soutenu par la Région, le Département et l'Etat et qui devrait rayonner sur toute la grande région. Explications.

Grand projet structurant pour Niort et son bassin, le Pôle du sport n'est plus seulement sur les tables à dessin des architectes et dans les cartons de ses concepteurs. Fin septembre, un jury a désigné à l'unanimité le projet de stade conçu par l'équipe de Borja Huidobro et du Cabinet A5 architectes associés. Equipement phare du Pôle du sport,

A côté du stade, l'Espace acrobatique permettra à tous les adeptes des sports de grimpe et d'acrobatie de s'exercer, en salle ou à l'extérieur.



C'est le projet de Borja Huidobro et du cabinet A5 architectes associés qui a été retenu pour le nouveau stade avenue de Limoges. A la fois pour ses qualités architecturales et pour sa vocation paysagère forte.

le nouveau stade va permettre l'aménagement de toute une partie de la ville et en particulier, de l'entrée Est de Niort. Mais le Pôle du sport dont la vocation est bel et bien d'apporter un nouvel élan à notre ville et de lui donner une spécificité à l'échelle du Poitou-Charentes, c'est aussi un investissement productif, créateur de richesses pour les vingt prochaines années.

Loisirs sportifs

"Nous avons voulu en faire un projet global dans le domaine des loisirs sportifs, rappelle le Maire, Alain Baudin, personnellement très engagé sur ce projet et ardent défenseur du Pôle dans toutes les instances. Il s'agit là à la fois d'accueillir dans de bonnes conditions les différentes compétitions dans une dimension de sport spectacle et de proposer une

pratique sportive pour tous au travers d'une palette d'activités de sports loisirs. Notre objectif est d'attirer et de développer le tourisme sportif sans oublier les habitants de notre région à qui nous voulons donner de nouveaux lieux pour se distraire. Je voudrais rappeler que la création de ce nouveau stade, qui sera l'équipement structurant du projet, pourra accueillir également toutes sortes de manifestations, de concerts, de spectacles... De même que ses salons de réception. Précisons aussi que nous avons veillé à ce que toute la zone où il va s'implanter soit prise en compte, à la différence des stades traditionnels, construits sans lien avec leur environnement. Nous voulons créer autour du stade des espaces verts que les Niortais pourront s'approprier. D'autant qu'ils seront longés par le Chemin communal du III^e millénaire."

L'espace acrobatique

Actuellement en phase d'étude, à la différence du stade, l'espace acrobatique prendra place aux côtés du nouveau stade précisément. A la fois conçu sous forme de parcours extérieurs et de salle couverte, cet espace sera entièrement dévolu à la pratique de tous les sports et loisirs acrobatiques. Qu'il s'agisse de sports de grimpe ou de glisse ou encore de cirque ou de trampoline. Le concours d'architecte concernant cet espace acrobatique sera lancé dans le courant de l'année 2005.

Mais les 100 hectares entièrement réaménagés vers l'avenue de Limoges ne sont pas la seule composante du Pôle du sport. En effet, le projet prévoit aussi une grande salle de sport, que la Municipalité se propose d'implanter au Clou-Bouchet, un quartier en pleine évolution avec l'ORU (Opération de renouvellement urbain). Le projet comprend aussi une Maison du tourisme sportif, vraisemblablement située en centre-ville, en bord de Sèvre.

Sur un axe déterminant

"Nous voulons que ce projet soit porteur de développement économique, ajoute Amaury Breuillé, adjoint au Maire délégué sur le dossier. Bien sûr, les collectivités locales n'ont pas véritablement de pouvoir en la matière mais nous avons en revanche choisi de tout mettre en œuvre pour favoriser l'implantation d'activités économiques en marge du Pôle du sport. Ainsi avons-nous veillé à ce que le nouveau stade soit implanté sur un axe déterminant, à proximité d'un échangeur autoroutier par exemple. Et qu'il soit desservi par les transports en commun. A nous d'offrir les meilleures conditions possibles pour accueillir à moyen terme des investisseurs."

A cela s'ajoute une dimension toute particulière à laquelle la municipalité est très attachée : la qualité environnementale du projet. *"Le stade imaginé par l'équipe de Huidobro s'intègre bien dans le paysage et son architecture est légère, aérienne, ce qui n'est pas toujours le cas pour des stades, précise Amaury Breuillé. De plus, nous avons exigé qu'il soit construit selon les normes HQE (haute qualité environnementale) c'est-à-dire en respectant des objectifs de chantier « propre », de choix des matériaux « sains », de gestion de l'eau avec récupération des eaux de pluie ou encore d'attention particulière portée aux nuisances sonores."* Un vrai défi pour un chantier de cette envergure mais dont nous pourrions nous enorgueillir auprès de nos enfants... ■



Bruno Derbord

Prêts...

Le centre de développement du sport

Cet équipement doit servir d'appui au mouvement sportif. Également en phase d'étude, cette structure devra être une tête de pont pour les différents acteurs du secteur, en synergie avec notamment le Critt de Châtellerault. Qu'il s'agisse de chercheurs ou de personnes spécialisées dans telle ou telle pratique. L'idée étant de faire se rencontrer à Niort des gens qui comptent aussi bien dans le domaine de la recherche que dans une discipline donnée.

Le stade

Premier élément du Pôle du sport, à la fois en terme d'image mais aussi dans le calendrier, le nouveau stade sera de 12 000 places mais pourra évoluer à 20 000 places à l'avenir. Il a fait l'objet d'un concours d'architectes dont le jury a délibéré fin septembre. C'est l'architecte Borja Huidobro et le Cabinet A5 architectes associés, qui ont déjà réalisé des choses aussi

une élégance qui donnent un stade novateur, a justifié le jury. Ce projet respecte l'enveloppe de travaux qui lui était impartie et est ambitieux avec une vocation paysagère forte. L'approche en terme de développement durable est également bien prise en compte." Parmi les aspects qui ont également séduit le jury, apparaît un système de pergolas qui ouvriront le stade sur son environnement en dehors des matches et des grands événements. De plus, l'équipe



Prioritairement dévolu au foot (au moins 25 matches par an), le stade pourra aussi accueillir des matches de rugby.

différentes que le palais Omnisports de Metz, la patinoire de Strasbourg ou encore le stade de la Licorne à Amiens ou le zénith de Quinta au Chili, qui ont été désignés à l'unanimité. "L'écriture architecturale du projet présente une légèreté, un raffinement,

de grands concerts ou de spectacles divers. "C'est le seul de cette taille dans toute la région, rappelle Amaury Breuillé. Et le seul, entre Bordeaux et Nantes, dont les qualités techniques permettront d'accueillir des grands spectacles."

Le stade sera le seul de cette taille et de cette qualité technique à pouvoir accueillir des grands événements entre Nantes et Bordeaux.



La Maison du tourisme sportif

Conçue comme un centre d'information et de ressources, la Maison du tourisme sportif aura pour mission de faire la promotion aussi bien de notre Pôle du sport, de tous ces équipements et, partant, de toutes les compétitions et manifestations qui s'y dérouleront. Mais elle sera également chargée de coordonner toutes les informations sur toutes les disciplines et les produits sportifs de la région. Afin de faire le lien entre tous les équipements du bassin niortais et de dispenser des infos aussi bien sur les clubs d'arts martiaux à Niort que les championnats d'équitation au centre équestre, les compétitions de golf... ou les itinéraires du plan vélo dans le Marais. Encore à l'étude, sa localisation devrait se situer en bord de Sèvre, afin de pouvoir rallier le Marais directement à vélo par la Coulée Verte.

Le comité scientifique du Pôle du sport

Réuni au cours de deux forums (en juin et en septembre derniers), le Comité scientifique du Pôle du sport participe à la réflexion engagée sur le projet. La municipalité tient en effet à conduire ce projet en concertation avec tous ses partenaires financiers, naturellement (Etat, Région, Département) mais aussi avec de nombreuses personnes qualifiées, qu'il s'agisse d'associations sportives de tous horizons – des Chamois niortais au handisport – et d'experts en développement économique, en programmation culturelle ou encore en développement touristique. Au total une centaine de personnes réunies dans des rencontres thématiques et associées au projet.

La Halle des sports

Un temps envisagée avenue de Limoges, où se trouve actuellement notre salle Omnisports, la Halle des sports prendra finalement place au Clou-Bouchet. Parce que la municipalité et l'Etat ont décidé de tout mettre en œuvre pour revaloriser le quartier (à travers l'ORU, lire *Vivre à Niort* n°145) et parce que dans ce cadre, un dojo, salle aménagée pour les arts martiaux, devait déjà y être construit. Ainsi la Halle des sports et le dojo seront-ils regroupés afin de réaliser des économies d'échelle. Dans la Halle des sports, une grande salle de 2500 places sera dévolue aux jeux de balles (volley, hand, basket), salle qui manque cruellement dans la région aujourd'hui. En effet, notre salle Omnisports, trop enchâssée entre les immeubles et maisons, ne peut pas être agrandie et les clubs n'ont aucune possibilité pour des rencontres d'un certain niveau. La Halle des sports du Clou-Bouchet est en pleine phase de programmation actuellement mais elle devrait se situer à proximité du centre commercial et du Foyer des jeunes travailleurs actuel.

Un acte *civique*

A partir du 20 janvier, 8% d'entre nous vont être recensés. Repères pratiques.



Bruno Derbord/Glyphes

Des enquêtes de recensement ont lieu tous les ans désormais.

Rappelons que, depuis l'an dernier, le comptage traditionnellement organisé tous les huit ou neuf ans par l'Insee⁽¹⁾ a été remplacé par des enquêtes de recensement annuelles. L'objectif : fournir une photographie régulière des territoires, afin d'adapter les infrastructures et les équipements aux besoins de la population (crèches, hôpitaux, établissements scolaires, logements...).

En pratique, à partir du 20 janvier (c'est la même date pour tout le territoire national), une quinzaine d'agents recenseurs

recrutés par la Mairie se rendront dans environ 2 500 logements niortais. Leur liste est issue des statistiques de 1999, auxquelles ont été ajoutés les nouveaux logements. Et est représentative : tous les quartiers et tous les types de logements sont concernés, qu'ils soient individuels ou collectifs.

Respect de la confidentialité

Si vous faites partie des 8% de la population niortaise recensée cette année, vous recevrez un courrier du Maire avant d'ouvrir votre porte aux agents recen-

seurs. Vous pourrez les identifier facilement grâce à leur carte officielle tricolore, sur laquelle figurent leur photographie et la signature du Maire. Ils vous remettront une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne, ainsi qu'une notice sur les questions que vous pouvez vous poser. Les agents privilégient avant tout le contact et pourront vous aider à remplir les questionnaires que vous pouvez soit leur remettre, soit renvoyer à la Mairie ou directement à l'Insee.

Bien sûr, les renseignements que vous fournissez, qu'ils soient d'ordre privé, de santé ou économiques, restent confidentiels : c'est inscrit dans la loi.

La participation au recensement est un acte civique et une obligation légale. Votre réponse est importante. Les données, transmises par la Mairie à l'Insee, permettront d'obtenir des informations plus fiables et plus récentes, statistiques précieuses pour la politique de demain. ■

I.J.

(1) Institut national des statistiques et des études économiques. Les premiers résultats de l'enquête 2004 sont disponibles sur le site : insee.fr.

Notez-le

Comment mieux comprendre et gérer les colères de son enfant ? Mieux communiquer au sein de la famille ? Est-il encore possible de dire non à un enfant ? Voici quelques-uns des thèmes abordés lors des soirées infos-débats mises en place cette année par les MCPT du Clou-Bouchet et de la

Tour-Chabot. Dans le cadre du dispositif national de soutien à la parentalité, un professionnel vient le premier jeudi de chaque mois pour donner des repères... sans se poser en donneur de leçons. Autant de pistes qui balayent, de la petite enfance à l'adolescence, les problèmes auxquels les parents

sont un jour ou l'autre confrontés. A partir des interventions de ces professionnels de l'enfance, les parents peuvent poser des questions ou apporter leurs témoignages. Un temps d'échange que l'on peut prolonger avec le café des parents (le mercredi) ou l'accueil parents-enfants. ■

Le 2 déc. à 20h30 à la MCPT du Clou-Bouchet : l'enfant et ses colères, par Karine Beauffigeau, psychologue.

Le 6 janv. à 20h30 à la MCPT Clou-Bouchet : relations au sein de la famille, des repères pour mieux communiquer, par Michelle Daumas, psychothérapeute. Entrée libre et gratuite.

Le saviez-vous ?

Chauffe-eau solaires

Dans le cadre de sa politique en matière de développement durable, la municipalité a décidé d'accorder une aide de 500 euros aux Niortais qui s'équipent d'un chauffe-eau solaire. Cette disposition, mise en œuvre avec le concours de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) Poitou-Charentes, concerne tous les propriétaires niortais qui font appel à un installateur agréé, signataire de la charte "qualisol". En pratique, c'est l'installateur qui se charge du dépôt du dossier auprès de l'Ademe qui étudie la demande. En effet, l'Ademe apporte également une aide financière à l'installation ce qui en réduit considérablement le coût. Le dossier est ensuite communiqué à la Ville qui peut alors apporter son aide. Une dizaine de maisons seraient déjà équipées à Niort depuis la signature de cet accord, le 30 septembre dernier. ■



La Ville accorde une aide de 500 euros pour toute installation d'un chauffe-eau solaire.

Rens. Direction municipale des risques majeurs et du développement durable, tél. 05 49 78 78 71 ou Bernard Jourdain, conseiller municipal, tél. 05 49 78 75 09.

QUARTIER NORD

La Maison de quartier voit la vie en grand

Après un an de travaux, la MCPT de la place de Strasbourg a doublé sa superficie. Ce qui permet de mieux accueillir tous les habitants et usagers et de pouvoir enfin mettre en œuvre une idée qui restait jusque-là dans les cartons, faute d'espace...

En apparence, rien n'a changé. On entre toujours à la Maison de quartier Nord par la petite porte qui donne sur la place de Strasbourg. Mais très vite, on mesure le changement. En ce mercredi après-midi, le calme règne. Aucun cri d'enfant ne résonne. Pourtant, ils sont nombreux dans la Maison pour tous. Une bonne trentaine, âgés de 4 à 11 ans. Seulement, au lieu d'occuper les étages habituels, les enfants ont investi l'aile neuve de la MCPT qui donne à l'arrière sur une cour plantée de tilleuls.

Les loupiots sont sur le point de partir à la piscine. Dans l'une des salles, à l'étage, les plus grands jouent aux cartes. Dans l'autre pièce décorée de posters de Franklin et de Beatrix Potter, les petits s'en donnent à cœur joie sur le grand tapis en mousse et les petits fauteuils de couleur tout neufs. Depuis septembre, cette maison de quartier voit la vie sous un autre angle... beaucoup plus grand ! Les travaux entrepris pendant un an par la Ville, avec le concours des chantiers d'insertion voisins, ont permis de doubler sa superficie. " Nous étions vraiment à l'étroit et cela devenait difficile d'accompagner davantage de monde de manière régulière. Or, il existait une possibilité d'extension dans un ancien bâtiment de l'école Jules-Ferry. Tout le monde y voyait un potentiel", explique Serge Gauthier, le directeur des lieux.

Ce bâtiment d'un étage, adossé au bâtiment principal, a été entièrement rénové. On a conservé son style scolaire avec sa coursive surmontée d'une verrière. La façade a été peinte

en gris clair et gris foncé. Depuis la coursive, on accède à deux salles lumineuses et spacieuses réservées aux activités des enfants. Celle des petits sert aussi au soutien scolaire



La maison communale pour tous Quartier Nord a doublé sa superficie cet été. Appréciable pour les habitants du plus vaste quartier de Niort...

des adolescents. Toujours à l'étage, un bureau pour la gestion du soutien scolaire et une salle de réunion à disposition des associations ont également été aménagés. Au rez-de-chaussée, une salle avec des baies vitrées peut désormais accueillir jusqu'à soixante-dix personnes assises. Réunions familiales des habitants du quartier, réunions de travail, expositions, assemblées générales... Son utilisation varie et du mobilier adapté a été acheté.

Café des parents

" Grâce à cet agrandissement, nous pouvons mieux structurer les activités et raisonner par espace (enfants, famille, ados...)", constate

le directeur de cette maison très fréquentée du quartier le plus étendu de Niort. Cinq personnes y travaillent en permanence, sans compter les animateurs du centre de loisirs et les bénévoles. Juste de l'autre côté de la porte d'entrée, dans le bâtiment principal, Catherine Bourges, l'animatrice famille, est incontestablement celle qui connaît le plus grand changement : " Je suis passée d'un petit réduit de 2 mètres sur 2 à une vraie salle pour travailler et recevoir les familles."



Désormais plus à l'aise, les enfants s'en donnent à cœur joie.

SMS Ouest (création musicale assistée par ordinateur). Serge Gauthier s'en félicite : " Avec cette extension, nous pérennisons l'accueil de deux associations et nous nous dotons d'un vrai secteur ados." Des tout-petits du club bébés aux papys et mamies du club retraités en passant par les parents et les jeunes, tout le monde a désormais trouvé sa place dans cette maison qui se veut plus que jamais "pour tous". ■

Laurence Portheault

**Maison de quartier Nord,
1 place de Strasbourg,
tél. 05 49 28 14 92. E-mail :
mpt.quartier-nord@wanadoo.fr**

Une palette variée

Le réseau d'échange de savoirs et la famille (groupes de parole...) constituent deux grosses activités de la MCPT Nord, mais il y en a d'autres : le club bulles de savon (parents-bébés), le centre de loisirs de 4 à 11 ans, avec des stages sportifs et culturels pendant les vacances, l'accompagnement scolaire, les activités pré-ados (11-14 ans) et jeunesse (15-25 ans), l'atelier couture, l'atelier reliure, l'atelier cuisine, l'atelier des parents, l'atelier déco, le club randonnée, l'association Pyramide, le club de retraités (belote, scrabble). Précisons qu'une partie de ces activités se déroule à la salle Mosaïque, au Pontreau.



Nouvelle loi française sur le nom

La France planchait déjà depuis plusieurs années sur une nouvelle loi sur le nom de famille. Deux lois ont finalement été adoptées sur le sujet et leur mise en application entre en vigueur au 1^{er} janvier. Une petite révolution pour tous les bébés et... les enfants de moins de 13 ans.

Jusqu'ici, en France, le principe était simple et... réducteur : les enfants portaient le nom de leur père, un point c'est tout. Exceptés les enfants naturels qui portaient le nom du premier parent qui les avait reconnus. Et c'est ainsi que depuis des générations et des générations, le nombre de noms de famille français se réduisait comme peau de chagrin et les mamans se sentaient parfois lésées... Aussi, pour se mettre en harmonie avec les autres pays européens et pour respecter le principe de l'égalité homme-femme inscrit dans la Convention européenne, la France a dû réviser ses tablettes. De nombreuses discussions ont eu lieu sur le sujet à l'Assemblée et au Sénat avant que ne soient adoptées deux nouvelles lois sur le sujet, en mars 2002 et en juin 2003. Deux lois dont la mise en application a été reportée au 1^{er} janvier 2005 pour permettre aux mairies de se préparer. Désormais, les enfants nés à partir du 1^{er} janvier porteront, au choix, soit le nom de leur père, soit le nom de leur mère, soit leurs deux noms accolés dans l'ordre choisi par eux. Et particularité typographique, ces deux noms seront alors séparés par un double tiret : --. Pour la petite histoire, sachez que les

A partir du 1^{er} janvier, nos bébés pourront porter indifféremment le nom de leur papa, de leur maman ou des deux, dans l'ordre choisi par les parents et séparés par un double tiret. Une petite révolution française...

experts qui sont intervenus sur la question avaient un temps envisagé de proposer d'autres symboles typographiques (une étoile ou le "slash" des claviers d'ordinateur) mais qu'aucun ne s'avérait convaincant. Or ils tenaient à symboliser clairement et simplement ce changement dans les noms de famille français pour les différencier des anciens noms composés qui existent déjà.

Le choix des aînés

Précision d'importance, le nom choisi pour le premier enfant de la famille fixe la règle pour toute la fratrie. Et il existe un dispositif transitoire qui permet aux enfants qui avaient moins de 13 ans au 1^{er} septembre 2003 et qui sont des aînés de procéder au changement de leur nom de famille. Une seule possibilité leur est offerte cependant : ajouter en deuxième position le nom du parent qui

ne lui avait pas été transmis. Ce nouveau nom ainsi attribué sera dévolu à l'ensemble des enfants de la famille, nés ou à naître. Si les enfants ont plus de 13 ans, il est obligatoire de recueillir leur consentement. Ce sont alors les officiers d'état civil des mairies qui seront chargés d'entendre ce consentement de l'enfant.

En effet, toutes ces dispositions vont intervenir dans les mairies du domicile qui vont établir de nouveaux livrets de famille et qui transmettront ces changements de nom éventuels dans les mairies du lieu de naissance afin qu'ils soient portés sur les actes de naissance. Impossible d'estimer à l'heure actuelle le nombre de personnes qui vont souhaiter bénéficier de cette loi et faire le changement pour leurs enfants. Aussi la mairie de Niort, quant à elle, vous saura gré d'attendre que le mois de janvier se soit écoulé pour venir, si vous le souhaitez, modifier le nom de votre enfant (et de ses frères et sœurs) : les agents municipaux auront en effet déjà fort à faire pour expliquer cette nouvelle loi aux jeunes parents des bébés nés en ce début d'année et... tous concernés. ■

Véronique Bonnet-Leclerc

Renseignements : Mairie de Niort, Pascale Joguet, au 05 49 78 74 91 ou Monique Caillaud, tél. 05 49 78 75 03.

À quelles conditions ?

Quatre conditions pour que votre bébé ou votre enfant soit concerné par cette loi :

- > Cette nouvelle loi s'applique à tous les enfants qui vont naître à partir du 1^{er} janvier 2005. Et, jusqu'au 30 juin 2006, à tous les enfants, aînés d'une fratrie, qui avaient moins de 13 ans au 1^{er} septembre 2003.
 - > Cette loi ne s'applique qu'aux aînés des fratries qui déterminent le nom pour tous leurs frères et sœurs.
 - > Il faut en outre que la filiation soit établie à la naissance.
 - > Enfin, il faut que le nom soit transmissible : aucun raccourci n'est possible même si le nom est long. Ainsi monsieur De Lattre de Tassigny et madame, née Richard Cœur de Lion, auront-ils du mal à appeler leurs enfants avec leurs deux noms de famille ajoutés...
- Quant aux générations suivantes, elles ne transmettront à leur tour que deux de leurs noms pour des questions pratiques évidentes...

Le nouveau Foyer d'accueil d'urgence

Les plus démunis ont un nouveau lieu d'accueil dans notre ville depuis novembre. Deux anciennes maisons avenue Saint-Jean d'Angély ont été entièrement réaménagées pour offrir un toit, un repas et un peu de chaleur humaine à ceux qui en ont grand besoin.

"C e n'était rien qu'un feu de bois, mais il m'avait chauffé le corps / et dans mon âme il brûle encore, à la manière d'un feu de joie..." Brassens et sa chanson pour l'Auvergnat nous l'ont raconté mieux que d'autres. Les exclus, les laissés-pour-compte de notre société, amochés par la vie pour des raisons qu'ils n'ont pas toujours envie d'expliquer, ont besoin qu'on leur tende la main. Et qu'on ne les oublie pas, qu'il s'agisse de cette saison hivernale tant redoutée ou des beaux jours où ils ont aussi besoin d'un lit. Jusqu'alors hébergés rue du Chaudronnier, près de l'hôpital, par l'association La Colline, les plus démunis étaient accueillis uniquement pendant cinq mois, le foyer fermant ses portes en mars. De plus, l'ancien foyer était devenu trop exigu pour faire face aux besoins et ne répondait plus aux nécessités tant des personnes accueillies que des bénévoles et professionnels qui s'y relayaient. Il devenait urgent d'ouvrir un nouveau lieu. D'abord pressenti rue de l'Yser, où les habitants l'ont massivement refusé, le nouveau foyer d'accueil racheté par la Ville a finalement pris place avenue Saint-Jean d'Angély, dans deux anciennes maisons jusqu'alors propriétés du Conseil général. "Il était crucial de trouver un lieu à proximité de l'hôpital, rappelle Benoît Patrelle, le secrétaire général de

l'association du Foyer d'accueil. Nous avons été très affectés par l'accueil réservé à notre projet rue de l'Yser aussi, avec la municipalité et la DDASS, nos partenaires, nous avons pris soin d'associer étroitement les habitants de l'avenue Saint-Jean d'Angély. Et avons pris en compte leurs demandes comme leurs inquiétudes. Je dois dire que nous avons été rassurés lorsque nous avons vu que tout serait mis en œuvre pour pouvoir ouvrir cet hiver." Il faut dire que tous les intervenants ont eu à cœur de mener à bien ce projet. "Les services municipaux ont parfaitement répondu à l'appel : nous leur avons soumis un cahier des charges très précis et ils ont trouvé toutes les solutions" ajoute Benoît Patrelle. Précisons qu'au retard pris au lancement du projet, se sont ajoutés les impondérables d'un chantier d'envergure. "La régie municipale a dû pallier la défection de deux entreprises sur le chantier, explique Frédéric Caron, responsable du projet à la mairie. Ce chantier a été mené dans un temps record." Car si les deux anciennes maisons hébergeaient il y a quelques années des personnes handicapées, elles n'étaient plus aux normes, très contraignantes des établissements dits "à sommeil".

11 mois sur 12

"Avec la DDASS, qui participe à notre financement, nous voulions passer de 18 places dans notre ancien foyer à 25, précise Michel Arbogast, le président de l'association, qui y a exercé comme médecin pendant vingt ans. Nous souhaitons aussi aménager un secteur spécifique pour les femmes et ouvrir 11 mois



Le nouveau Foyer d'accueil d'urgence vient d'ouvrir ses portes au 105 avenue Saint-Jean-d'Angély.

sur 12. De plus, nous avons des contraintes propres au public que nous accueillons. Nos usagers sont accueillis pour la nuit exclusivement – de 18h à 9h – mais il y a une règle de vie commune. Et une fois qu'ils l'ont acceptée et sont entrés, ils ne ressortent pas avant le matin. Nous devons imaginer un lieu sécurisé mais qui ne soit pas carcéral."

Améliorer l'accueil

D'où des fenêtres sécurisées, un système de surveillance vidéo des parties communes, une insonorisation du bâtiment ou encore un sas d'entrée. "Grâce à notre expérience, nous avons essayé de tout envisager avant le lancement des travaux, rehausser les murs mitoyens pour les riverains, prévoir la sortie de nos usagers le matin après le départ des enfants à l'école, mais aussi améliorer les conditions d'accueil avec des chambres à deux ou trois lits, des parties communes agréables..." soulignent les bénévoles

de l'association, qui se relaient sur place auprès des salariés. "Avec ce nouveau local, nous avons professionnalisé notre équipe qui est de sept équivalents temps plein, avec une convention avec l'hôpital qui nous livre les repas et nous accorde les services d'infirmières trois fois par semaine." Les personnes accueillies sont quant à elle sollicitées pour participer à leur nuitée et à leur repas, symboliquement (1,50 euro) et pour l'entretien des lieux. Charge à elles de n'y passer que quelques nuits et d'envisager ensuite leur insertion avec les autres structures de l'association, par exemple. ■

Véronique Bonnet-Leclerc

L'association La Colline

Outre le Foyer d'hébergement d'urgence de l'avenue Saint-Jean d'Angély, l'association La Colline gère également un foyer pour les femmes et leurs enfants, rue Beauchamps, ainsi que plusieurs logements en ville pour permettre la réinsertion de personnes en difficultés. C'est également l'association La Colline qui supervise "Réso", chargé de diagnostic social et d'orientation et installé place du Port, près de la maison de quartier. Rens. 05 49 24 15 51 ou 05 49 09 26 13.

Le bâtiment a dû être mis aux normes très contraignantes des établissements dits "à sommeil".



Bruno Derbord

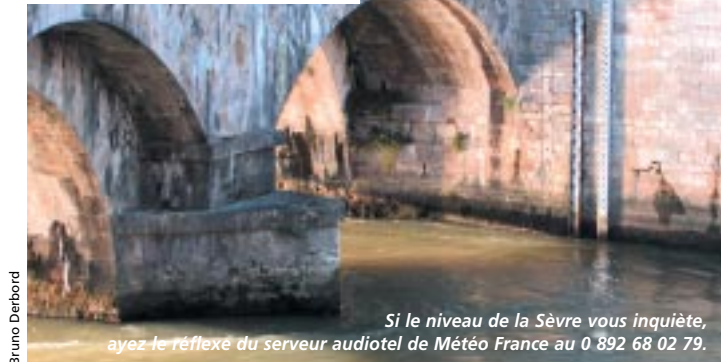
LA VIE EN VILLE

MÉTÉO



Des travaux sont réalisés au pont de Sevreau pour faciliter l'écoulement de la Sèvre.

Bruno Derbord



Si le niveau de la Sèvre vous inquiète, ayez le réflexe du serveur audiotel de Météo France au 0 892 68 02 79.

Bruno Derbord

La Sèvre sous surveillance

" Il faut savoir que le niveau normal en hiver est de 11,70 mètres, explique Pascal Lacroix, le technicien chargé des risques à la mairie. Et lorsque nous atteignons un niveau supérieur, pas de panique, nous avons encore une marge de manœuvre en abaissant tous les ouvrages qui sont sur la Sèvre pour réguler l'eau. En tout état de cause, les inondations ne surviennent qu'après des semaines de pluie, lorsque les terrains sont gorgés d'eau et que le Marais est « plein ». En fait, le dernier débordement de la Sèvre a eu lieu en 1995."

de deux personnes distribuent des Infos quartier dans les zones sensibles. La Mairie a recensé environ 2500 personnes à prévenir rapidement : soit des riverains de la Sèvre, soit des commerçants qui sont prévenus directement par téléphone." Pendant cette période, les services municipaux sont sur le pont pour aider la population, pour fermer les rues concernées et surveiller les bâtiments municipaux.

Enfin la période de retour à la normale mobilise encore le personnel municipal pour informer la population des démarches à suivre, nettoyer les dégâts sur la voie publique, rétablir les éventuels matériels défectueux... Mais rassurez-vous, la dernière inondation causée par la Sèvre remonte à 1995. Quant aux inondations de cet été, elles étaient dues à des pluies diluviennes d'orage, d'un niveau exceptionnel que l'on ne subit que tous les... 30 ou 40 ans environ. ■

Véronique Bonnet-Leclerc

Serveur audiotel de Météo France : tél. 0 892 68 02 79 (0,34 euro la minute)

Portail Internet de la Ville : www.vivre-a-niort.com

Rubrique transport-cadre de vie, sous-rubrique risques naturels.

La Ville a renouvelé sa convention avec Météo France sur les seuils d'alerte des crues. Pour tout savoir sur le niveau de la Sèvre 7 jours sur 7.

La période dite de "vigilance" commence à la mi-octobre et s'arrête au 15 mars. C'est bien sûr pendant les saisons d'automne et d'hiver que notre Sèvre peut se mettre à enfler et à quitter son lit çà et là. Certes, la Ville réalise régulièrement de gros travaux pour faciliter l'écoulement de notre fleuve en période de crue notamment : les derniers en date étant ceux réalisés sur le pont de Sevreau où un ouvrage de décharge va être juxtaposé au pont actuel. En 2005, est prévue également la mise en place d'un clapet automatique aux Vieux-Ponts. L'ensemble de ces travaux, entrepris depuis plusieurs

années, permet d'éviter que la Sèvre ne fasse trop parler d'elle... Mais Dame Nature a son tempérament et lorsqu'on habite en bord de Sèvre, il est parfois prudent de surveiller de près son cours. Ainsi la Ville a-t-elle signé une convention avec Météo France pour nous permettre d'être informé en permanence du niveau de la rivière : un serveur audiotel, joignable 7 jours sur 7 et 24 h sur 24 (tél. 0 892 68 02 79, puis faire le choix numéro 4) nous dit tout des mesures faites par la DDE aux Vieux-Ponts. Lorsque nous ne sommes pas en situation "à risque", nous obtenons la cote de la veille à 17h.

Quatre périodes ont été déterminées par la Ville pour mettre en place son plan inondation. La première période, la plus fréquente est la période de vigilance dans laquelle nous sommes actuellement. La pré-alerte se déclenche lorsque la cote atteint 0,40 mètre à Saint-Maixent. La Ville mobilise alors ses agents pour qu'ils soient prêts à intervenir et prévient les habitants. " L'hiver 96-97, nous avons connu quatre pré-alertes, se souvient Pascal Lacroix, mais qui n'avaient pas été suivies de débordement de la Sèvre à Niort." La période "d'alerte" survient lorsque le niveau critique de la Sèvre n'est pas atteint mais risque de l'être à brève échéance. " La Ville constitue alors sa cellule de crise et quatre équipes

FOIREXPO

Le Brésil à Niort

On entend déjà l'accent chantant de la samba qui va roucouler à Niort pendant neuf jours au printemps. Du 30 avril au 8 mai, le Brésil s'installe dans notre ville pour la 77^e édition de notre foireexpo. Comme vous pouvez le constater, l'affiche de la foire, choisie fin octobre, fait la part belle aux couleurs éclatantes du Brésil, entre une

danseuse de samba et le ballon rond, tous les deux si chers au cœur des Brésiliens. C'est le projet de l'agence charentaise Version Originale qui a été retenu au milieu d'une vingtaine d'autres, réalisés par des publicitaires de tout l'Ouest de la France, dont trois niortais. Un choix difficile pour le comité consultatif chargé de faire la sélection,

qui était composé de représentants des exposants, des chambres consulaires (CCI et Chambre des métiers) ainsi que d'élus, et en particulier, du Maire de Niort et de son adjointe à la Communication.

Rappelons que la foire exposition revient cette année dans le giron de la Ville après avoir été sous la tutelle de l'Agglomération. ■



Version Originale

LA VIE EN VILLE

CENTRE-VILLE

Propreté urbaine : le pari du civisme

Comment améliorer la propreté urbaine en centre-ville ? Le Conseil de quartier mise sur une prise de conscience des habitants.

Nathalie Béguier, co-présidente du Conseil de quartier et élue du Conseil municipal, le répète inlassablement : "En centre-ville plus qu'ailleurs, les habitants sont très sensibles à la propreté et à la qualité de vie." Sans doute parce que ce quartier est de ceux où se conjuguent à la fois une forte densité de population et une grande mixité sociale. Et aussi parce que ce cœur de ville se veut le reflet de notre ville, le souvenir que les touristes gardent de leur passage dans la capitale des mutuelles.

L'an passé, l'achat d'une balayeuse-aspiratrice, l'une des priorités du Conseil de quartier pour faciliter le nettoyage des rues étroites du centre-ville, a été un premier pas vers plus de propreté urbaine. "Mais nous avons bien

sûr conscience que la Ville ne peut pas tout, poursuit Catherine Ganivet, co-présidente représentant les habitants. C'est à nous, citoyens, de faire en sorte que chacun soit sensibilisé, que chacun se sente responsable personnellement de la propreté en ville."

Cette année, le Conseil de quartier a soutenu le Conseil municipal enfants à l'occasion de la "journée sale" de mai dernier qui a surpris tout le monde en "bombant" à la peinture blanche, pour mieux les stigmatiser, les lieux souillés. Au total, plus de 2 000 déchets ont été répertoriés en quelques heures dans les seules rues de l'hyper-centre : crottes de chiens, papiers, détritres divers, cigarettes, chewing-gum et même... verres.

"Après cette journée, nous avons constaté que certains micro-quartiers du centre-ville sont effectivement devenus plus propres, notamment dans les rues Ricard et Victor-Hugo, ou dans les rues piétonnes", se réjouit Catherine Ganivet.

Droits et devoirs du citoyen

Au vu de ces bons résultats, le Conseil de quartier souhaite entreprendre d'autres actions sur le thème de la propreté, à l'instar du cahier de doléances mis à disposition du public lors de la journée sans voitures du 22 septembre. Mais le centre-ville est également l'un des Conseils de quartier qui s'est le plus investi dans la charte de

La propreté, c'est l'affaire de tous... y compris de ceux qui "s'oublie" autour des poubelles. ▼



Bruno Derbord

Devant l'Hôtel de Ville au lendemain d'une manifestation populaire... ▼



Bruno Derbord



Bruno Derbord



Bruno Derbord

▲ La balayeuse-aspiratrice prouve chaque jour son utilité dans les rues de l'hyper-centre.

▲ La "journée" sale organisée par le Conseil municipal enfants a surpris tout le monde.

propreté urbaine, actuellement en cours d'élaboration. Parce que la propreté est l'affaire de tous : "Il est important que cette réflexion sur la propreté urbaine soit menée tous ensemble, les commerçants et les habitants, la Ville bien sûr, mais aussi les organismes sociaux et les promoteurs immobiliers, sans oublier les propriétaires de logements" souligne Catherine Ganivet.

Le débat reste ouvert et quelques pistes se dégagent, entre ceux qui estiment nécessaire de verbaliser les contrevenants et une majorité qui mise sur des actions

de sensibilisation et de prévention. Avec, par exemple, d'autres actions de nettoyage régulières et la mise à disposition de sacs pour le ramassage des déjections canines, mais surtout la répétition de campagnes d'affichage. "L'important, c'est de répéter sans cesse le message, conclut Nathalie Béguier. Surtout en direction des jeunes. Dans notre société axée sur l'individualisme, nous pouvons, grâce au Conseil de quartier, fédérer les gens. On pourrait résoudre bien des problèmes d'incivilités si chacun allait vers son voisin..." ■

Isabelle Jeannerot

SUR VOTRE AGENDA

Prochains conseils de quartier :

- Centre-ville, le 8 déc. à 19h45 salle de Justice de Paix de l'Hôtel de Ville.
- Souché, le 9 déc. à 20h30 à la MCPT.
- Quartier Nord, le 13 déc. à 20h30 à la MCPT.
- Clou-Bouchet, le 14 déc. à 20h30 à la MCPT.
- Goise-Champclairot-Champommier, le 12 janv. à 20h30 à la MCC.
- Saint-Florent, le 18 janv. à 20h30 à la MCPT.
- Saint-Liguaire, le 19 janv. à 20h30 à la salle des fêtes.
- Sainte-Pezenne, le 21 janv. à 20h30 à la MCPT.

Ces assemblées sont bien sûr ouvertes au public.

Conseils de quartier